



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/CRIC(6)/6/Add.1
10 juillet 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DE
LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**
Sixième session
Madrid, 4-7 septembre 2007

**Point 5 de l'ordre du jour provisoire
Rapport du Groupe spécial sur l'amélioration
des procédures de communication d'informations**

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR L'AMÉLIORATION
DES PROCÉDURES DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS**

Note du secrétariat*

Additif

**Proposition de guide méthodologique pour l'amélioration de la communication
d'informations financières au titre de la Convention des Nations Unies sur la lutte
contre la désertification, dans l'optique de l'harmonisation et de la normalisation**

Résumé

Le présent rapport, établi par le Mécanisme mondial, a été soumis au Groupe de travail spécial créé par la décision 8/COP.7 afin d'améliorer les procédures de communication d'informations, en particulier au niveau national, ainsi que la qualité et la présentation des rapports sur les incidences de l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Il propose un guide méthodologique qui pourrait servir à améliorer la communication d'informations financières au titre de la Convention. Ce guide, élaboré en consultation avec plusieurs Parties et organisations partenaires, se fonde sur le bilan de l'expérience récemment acquise dans le cadre de l'examen de portefeuilles de projets de grandes institutions financières internationales telles que le Fonds international de développement agricole (FIDA), concernant la gestion durable des terres.

* La publication du présent document a été retardée dans le souci de recueillir les réactions des membres du Groupe.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION.....	1 – 5	3
II. QUESTIONS SOULEVÉES.....	6 – 9	3
III. SOLUTIONS ET MEILLEURES PRATIQUES ÉPROUVÉES.....	10 – 19	4
IV. MÉTHODE D'EXAMEN DES PORTEFEUILLES	20 – 32	8
A. Étape 1. Collecte de données de base	23	8
B. Étape 2. Classification géographique.....	24	9
C. Étape 3. Conformité au thème retenu	25	9
D. Étape 4. Classement et intensité d'utilisation des ressources	26 – 29	10
E. Étape 5. Double vérification	30	11
F. Étape 6. Analyse et présentation des résultats	31 – 32	12
V. DIFFICULTÉS À EXAMINER.....	33 – 35	12
Annexes		
I. Rio Markers.....		14
II. Example of a tabular format for a standard financial annex		17
III. Relevant activity codes.....		18
IV. Selection criteria, strength rating and quality analysis.....		24

I. INTRODUCTION

1. Par sa décision 8/COP.7, la Conférence des Parties a décidé, au terme du troisième cycle de rapports, de créer un Groupe de travail spécial pour «améliorer les procédures de communication d'informations, en particulier au niveau national, ainsi que la qualité et la présentation des rapports sur les incidences de l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification».

2. Le Groupe de travail spécial a été chargé de donner des conseils à la Conférence des Parties quant au choix de procédures simplifiées et cohérentes pour l'établissement et la présentation de rapports afin que ceux-ci répondent à la nécessité:

a) De fournir des informations plus concrètes sur les enseignements tirés en ce qui concerne les réalisations et les contraintes, sur les pratiques optimales et les solutions les plus efficaces, ainsi que sur l'évaluation des effets des méthodes et des mesures adoptées et des résultats obtenus;

b) De rassembler et de rendre plus accessibles davantage de données qualitatives fiables et normalisées sur l'état de la dégradation des terres et la lutte contre la désertification, ainsi que sur les mesures prises pour mettre en œuvre la Convention;

c) D'ajouter des données comparables, compatibles et harmonisées sur l'appui apporté à la mise en œuvre de la Convention (cette recommandation s'applique aux rapports soumis par les pays développés parties, les organismes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales).

3. Le Groupe de travail spécial comprend 25 représentants de Parties à la Convention, désignés par les groupes régionaux. Les présidents du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et du Comité de la science et de la technologie ainsi qu'un représentant du Mécanisme mondial sont les conseillers du Groupe.

4. Le Mécanisme mondial est prié de donner des informations et des avis au Groupe de travail spécial, compte tenu de son rôle institutionnel consistant à recueillir et à diffuser des informations relatives à la mobilisation des ressources, et de conseiller les pays parties quant aux ressources financières disponibles, aux besoins financiers et aux courants financiers. Il devrait en particulier contribuer à l'amélioration des procédures de communication d'informations au titre de la Convention, dénommées guides, qui ont été adoptées par la Conférence des Parties dans sa décision 11/COP.1, notamment pour permettre au Comité de la science et de la technologie et au Mécanisme mondial d'avoir accès aux informations et aux données dont ils ont besoin pour accomplir leur mandat.

5. Le présent document décrit les propositions que le Mécanisme mondial a adressées au Groupe de travail spécial en vue de simplifier et d'améliorer la communication d'informations financières au titre de la Convention.

II. QUESTIONS SOULEVÉES

6. Plusieurs questions ont été soulevées par les pays parties et les organes subsidiaires du secrétariat de la Convention concernant notamment la teneur, la portée et la qualité variables des

rapports, leur comparabilité dans la durée, les incohérences entre les rapports des pays donateurs et ceux des pays bénéficiaires, l'absence de critères de référence et d'indicateurs d'impact mesurables, ainsi que l'insuffisance du temps et du financement pour l'élaboration des rapports nationaux. Le document ICCD/CRIC(5)/9 rend compte des problèmes techniques rencontrés dans le cadre de l'établissement des rapports nationaux au cours des précédents cycles de présentation des rapports.

7. La piètre qualité de l'information financière communiquée constitue une préoccupation majeure. De plus, il n'existe pas de procédures rigoureuses en matière de communication d'informations destinées à orienter la définition et la classification des activités pertinentes. Compte tenu de l'absence de méthode fiable pour définir les activités relatives à la Convention et en assurer de façon continue le suivi, seul un petit nombre de rapports soumis au cours des trois cycles de présentation des rapports au titre de la Convention contenaient des informations détaillées sur les ressources financières disponibles, les besoins de financement et les courants d'investissement connexes.

8. Un autre grand problème mis au jour est le double comptage dans le cas des projets cofinancés, ainsi que des projets concernant plusieurs objectifs de politique générale, Conventions de Rio ou secteurs agroclimatiques.

9. D'importantes disparités ont été constatées entre les rapports des pays développés et ceux des pays en développement concernant les activités financées tant au moyen de ressources intérieures qu'au titre de l'aide publique au développement (APD). En général, les pays développés partent communiquer davantage d'informations quantitatives détaillées que les pays en développement partent. Dans certains cas, cependant, on a observé un décalage entre les rapports que les pays développés ont soumis au secrétariat de la Convention et ceux qu'ils ont présentés au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) concernant l'APD versée au titre de la Convention.

III. SOLUTIONS ET MEILLEURES PRATIQUES ÉPROUVÉES

10. La communication d'informations au niveau national étant essentielle à l'examen des incidences de la mise en œuvre de la Convention pour chaque pays partie et pour des régions entières, le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention a recommandé, à sa cinquième session, la mise au point d'une deuxième génération de rapports destinés, notamment, à faciliter:

a) La communication d'informations fondées sur des indicateurs, et portant sur des périodes de référence et des unités territoriales précises;

b) La collecte de données et d'informations fiables et comparables dans le temps et entre les pays;

c) La comparabilité des informations financières entre les rapports des donateurs et ceux des pays touchés;

d) La transposition à une plus grande échelle des meilleures pratiques et des mesures doublement bénéfiques.

11. Aux réunions du Groupe de travail spécial tenues les 17 et 20 mars 2007, dans le cadre de la cinquième session du Comité chargé d'examiner la mise en œuvre de la Convention, le Mécanisme mondial a recommandé aux participants d'apprécier à leur juste valeur les exemples les plus aboutis de rapports nationaux et d'examen de portefeuilles de projets élaborés jusqu'à présent par divers pays et organisations. Pour pouvoir trouver une solution aux problèmes évoqués ci-dessus, il semblerait logique et utile de tirer des enseignements de l'expérience, de se fonder sur les mécanismes d'établissement de rapports existants, de tirer parti des meilleures pratiques, de viser à l'harmonisation et à la simplification des méthodes utilisées, et d'exploiter les synergies avec d'autres conventions et des mécanismes de communication d'informations analogues.

12. Le Mécanisme mondial a diffusé des exemples de meilleures pratiques et de méthodes dont pourrait s'inspirer le Groupe de travail spécial afin de simplifier et d'harmoniser les procédures de communication d'informations tout en améliorant l'offre et la qualité des informations financières sur les ressources investies et les résultats obtenus. Il a par ailleurs fait des propositions spécifiques qui devront être examinées par le Groupe de travail spécial et tenu des consultations avec les pays parties et des organisations partenaires afin de faciliter le partage des connaissances et du savoir-faire quant aux méthodes, aux systèmes d'information et aux technologies disponibles qui pourraient faciliter la communication d'informations.

13. Cette démarche est conforme à la recommandation contenue dans le rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies intitulé «Unis dans l'action», selon laquelle il faudrait tendre vers l'efficacité et la réduction des coûts afférents à l'établissement de rapports au titre d'accords multilatéraux sur l'environnement en allégeant la charge imposée par la notification d'informations, en simplifiant la mise en œuvre, en rationalisant la gestion du savoir et en mettant au point une méthode cohérente qui permette d'apprécier l'application et le respect de la Convention¹.

14. Ces dernières années, pour parer tout particulièrement à la difficulté de classer des projets en fonction de leur degré d'utilité s'agissant de répondre aux objectifs visés par la Convention, plusieurs pays parties ont utilisé la méthode des marqueurs de Rio, qui a été mise au point par le secrétariat du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, en consultation avec les secrétariats des trois Conventions de Rio. Cette méthode est décrite brièvement à l'annexe I. Ainsi qu'il est indiqué dans une lettre commune émanant des secrétaires exécutifs des trois Conventions de Rio², les marqueurs de Rio «peuvent servir de base pour simplifier l'établissement de rapports sur les activités d'aide menées au titre des Conventions de Rio par les Parties, ce qui garantit la communication de données cohérentes et évite la double déclaration d'informations». En outre, ces marqueurs pourraient «permettre aux pays donateurs d'utiliser des statistiques émanant du CAD tout en s'acquittant de leurs engagements en matière de

¹ «Unis dans l'action»: rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement» (document A/61/583, novembre 2006).

² Lettre commune adressée par M^{me} Joke Waller-Hunter (Convention-cadre sur les changements climatiques), M. Hama Arba Diallo (Convention sur la lutte contre la désertification) et M. Hamdallah Zedan (Convention sur la diversité biologique) au Président du Comité d'aide au développement de l'OCDE, M. Manning, le 30 janvier 2004.

communication de renseignements sans avoir à recueillir cette même information séparément». Répondant à un questionnaire distribué par le secrétariat de la Convention en préparation des réunions du Groupe spécial, plusieurs pays ont déclaré que «l'utilisation des marqueurs de Rio pourrait aider à harmoniser la présentation des données pour les pays développés parties, compte tenu en outre du fait que ces mêmes Parties sont censées présenter des rapports, au titre d'autres Conventions de Rio» (ICCD/CRIC(5)/9).

15. Les études menées récemment par plusieurs organisations et organes subsidiaires s'occupant des Conventions de Rio ont reconnu que les marqueurs de Rio leur permettaient d'effectuer des analyses comparatives fiables et constructives³. Par contre, d'autres études⁴ ont montré que ces marqueurs posaient un certain nombre de problèmes dont il faudrait tenir compte et, dans la mesure du possible, auxquels il faudrait remédier.

16. S'agissant de la nécessité d'inclure des informations financières détaillées dans les rapports, le Mécanisme mondial a suggéré d'adopter **un modèle d'annexe financière type** pour dresser la liste de tous les programmes et projets en cours ou achevés concernant la mise en œuvre de la Convention. Cette annexe serait jointe aux rapports des pays parties touchés, des pays développés parties, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que d'autres organisations intergouvernementales. Divers modèles servant à établir la liste des projets pertinents ont été utilisés par le passé par plusieurs pays parties, en particulier des pays développés. Un exemple de modèle type simplifié qui pourrait être envisagé par le Groupe de travail spécial figure à l'annexe II. L'utilisation continue d'annexes financières types permettrait d'éviter le chevauchement d'activités et d'alléger la charge qu'occasionne l'établissement de rapports pour les points de contact nationaux et les organisations invitées à faire rapport au secrétariat de la Convention. Par ailleurs, ces annexes constitueraient une base pour l'établissement d'analyses financières fiables qui faciliteraient l'examen de la mise en œuvre de la Convention et les processus décisionnels pertinents aux niveaux national et international.

17. À cette fin et conformément au mandat reçu de la Conférence des Parties⁵, le Mécanisme mondial gère un ensemble d'inventaires interdépendants des ressources financières disponibles, des besoins financiers et des projets relatifs à la mise en œuvre de la Convention. Ces inventaires, présentés sous la forme d'une base de données exhaustive dénommée FIELD (Financial Information Engine on Land Degradation – Information financière sur la dégradation des sols) sont actualisés principalement sur la base des informations que les pays parties et les organisations fournissent dans leurs rapports au secrétariat de la Convention. En outre, le Mécanisme mondial a mis au point une série d'instruments et de méthodes sophistiqués destinés

³ Voir notamment: «Report on the case study on desertification-related aid» (OCDE, 2003); «Financial cooperation, Rio Conventions and common concerns» (RECIEL, 2005); «Resource mobilization and the status of funding of activities related to land degradation» (FEM-Mécanisme mondial, 2006).

⁴ «Compilation de rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, axée sur les pays en développement d'Afrique (établie par l'UE)» (2005).

⁵ Conformément à l'article 21 de la Convention et à la décision 24/COP.1.

à faciliter la collecte de données à partir des systèmes d'information actuels, tels que le Système de notification des pays créanciers, établi par l'OCDE, l'Annuaire des activités d'aide publique au développement (AiDA) de la Fondation Development Gateway et le Système de contrôle de l'exécution des projets du Fonds international de développement agricole (FIDA).

Ces instruments de collecte de données, conjugués au mécanisme de gestion du savoir FIELD et à l'expérience du Mécanisme mondial en matière d'analyse financière et de communication d'informations au niveau mondial, sont mis à la disposition des milieux concernés par la mise en œuvre de la Convention afin de contribuer à alléger la charge occasionnée par la communication d'informations.

18. Afin de parer à la nécessité impérieuse de réduire au minimum les disparités entre les chiffres communiqués par les pays en développement et les pays développés, le Mécanisme mondial a recommandé l'adoption d'une **méthode harmonisée** destinée à identifier et à évaluer les activités relatives à la mise en œuvre de la Convention s'inscrivant dans un portefeuille plus large de projets ayant trait au développement ou à l'environnement. Cette tâche est globalement la plus difficile car l'hétérogénéité des rapports constatée à ce jour tient à différentes interprétations des définitions adoptées dans le cadre de la Convention. On trouvera ci-après une proposition de méthode harmonisée, fondée sur les expériences acquises récemment et les enseignements tirés de l'examen des portefeuilles de projets de grandes institutions financières internationales concernant la gestion durable des terres.

19. Enfin et surtout, le Mécanisme mondial a suggéré une série **de mesures d'accompagnement** visant à améliorer l'organisation du processus d'établissement de rapports ainsi que les procédures de communication d'informations. Il s'agit en bref des mesures suivantes:

a) La mise au point de systèmes d'information, de bases de données ou de procédures compatibles destinés à la collecte d'informations pertinentes au niveau national et au contrôle des courants financiers (notamment par des programmes spécifiques de formation et de renforcement des capacités, l'utilisation ou l'adaptation des systèmes d'information et des réseaux en ligne existants, et la conception d'outils de sélection des projets);

b) La synchronisation de l'intervalle de temps entre les cycles de présentation des rapports de toutes les régions afin de faciliter la comparabilité et l'analyse de tendance entre les pays;

c) L'harmonisation des systèmes d'établissement de rapports prévus au titre des Conventions de Rio, sur la base des méthodes en vigueur, telles que les marqueurs de Rio;

d) L'amélioration des communications et des consultations (notamment par le biais des examens collégiaux) entre les points de contact des pays développés et ceux des pays en développement touchés, dans le cadre de l'établissement des rapports nationaux, afin de réduire au minimum les disparités et d'éviter les problèmes de surdéclaration et de sous-déclaration;

e) Le resserrement de la collaboration entre le Mécanisme mondial et le secrétariat de la Convention dans le cadre de l'établissement de synthèses d'informations sur les ressources mobilisées par les pays développés et les pays en développement parties touchés, conformément au contenu des rapports nationaux.

IV. MÉTHODE D'EXAMEN DES PORTEFEUILLES

20. Le FIDA a récemment réalisé un examen approfondi de quelque 900 prêts et subventions qu'il avait approuvés entre 1999 et 2005, afin de déterminer avec exactitude la proportion de son portefeuille de projets intéressant les objectifs de la Convention. Aux fins de cet examen, il a mis au point, en collaboration avec le Mécanisme mondial, une méthode novatrice regroupant un certain nombre de critères de sélection et de modalités de classification de projets, y compris les marqueurs de Rio, les codes d'activité pertinents du Mécanisme mondial⁶ et l'analyse qualitative utilisée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)⁷.

21. L'utilité de la méthode suivie pour cet examen de portefeuille de projets tient au fait qu'elle offre un cadre permettant d'interpréter dans quelle mesure les objectifs contenus dans les projets et les programmes ainsi que dans les stratégies nationales se rapportent à la Convention. Le FIDA a tenu à faire savoir qu'en raison de la complexité du phénomène de dégradation des terres et de la pluralité des mesures stratégiques prises par les milieux concernés, il était extrêmement difficile d'identifier des projets et activités ayant pour unique objectif de lutter contre la désertification⁸. Il a par ailleurs souligné la nécessité d'affiner progressivement la méthode de façon à réduire au minimum le risque d'interprétation subjective quant au degré de pertinence et à déterminer de façon plus précise dans quelle mesure une activité donnée répond aux objectifs de la Convention.

22. La méthode adoptée pour l'examen du portefeuille du FIDA – qui est semblable à celle qu'avait utilisée la Commission européenne pour l'examen de son rapport présenté en 2004 – comporte les étapes exposées ci-après.

A. Étape 1. Collecte de données de base

23. En premier lieu, il est nécessaire de repérer et recueillir toutes les informations disponibles sur les projets et activités pouvant entrer en ligne de compte, en se fondant sur les bases de données d'organisations existantes, la documentation relative aux projets et d'autres documents

⁶ Les codes d'activité pertinents, qui résultent du texte de la Convention, sont mis à jour de façon continue par le Mécanisme mondial. Ils recouvrent actuellement plus de 60 codes classés en quatre catégories principales: supervision et recherche, planification et gestion du risque, atténuation et redressement, et mesures d'urgence. Ces catégories ont été adaptées du rapport établi par la Commission nationale chargée de la politique de lutte contre la sécheresse des États-Unis intitulé «Preparing for Drought in the 21st Century», et publié en mai 2000. Une liste actualisée des codes d'activité pertinents est reproduite à l'annexe III.

⁷ «Selection criteria, strength rating and quality analysis» (Annexe I du document du Conseil du FEM «Status of Land Degradation as a Cross-Cutting Issue under GEF.3», 19 octobre 2004, Ref. GEF/C.24/Inf.6). Cette méthode est décrite à l'annexe IV.

⁸ C'était également l'une des conclusions rendues par l'UE dans son rapport intitulé «Report on activities undertaken by the European Community in support of the African region in the period January 2000-December 2003 in the implementation of the United Nations Convention to Combat Desertification» (Rapport final, Lot 4 Doc. N. EUROPEAID/116548/C/SV).

conceptuels ou des sources extérieures. C'est seulement dans une situation idéale que toutes les informations pertinentes relatives aux projets concernant la lutte contre la désertification sont centralisées dans une base de données. Généralement, ces informations ne sont pas facilement accessibles et sont souvent disséminées dans plusieurs systèmes d'information et auprès de plusieurs sources officielles et propriétaires de données. Le FIDA a ainsi créé une base de données spéciale réunissant l'information disponible en divers formats à partir de différents fonds de documents. Après l'identification de toutes les sources, une sélection préliminaire de projets ou d'activités pertinents peut être effectuée à partir de l'examen de la documentation disponible. Lorsqu'il s'agit de fichiers électroniques, la recherche d'un mot ou d'un domaine pertinent de la base de données peut faciliter l'exercice⁹. L'étape 1 permet de dégager de l'ensemble du portefeuille global du pays ou de l'organisation un sous-ensemble de projets ou d'activités pouvant présenter un intérêt.

B. Étape 2. Classification géographique

24. Au cours de l'étape 2, les domaines d'intervention visés par le portefeuille sélectionné sont classés par catégorie selon les frontières géographiques définies dans la Convention (voir art. 1). Cet exercice a pour objet de déterminer si – et dans quelle mesure – les projets ou activités identifiés produisent leurs effets dans les zones arides, semi-arides ou subhumides sèches¹⁰. À cette fin, on pourra se reporter aux descriptions des zones touchées figurant dans les programmes d'action nationaux ou dans les profils de pays contenus dans les rapports nationaux des pays touchés. Il convient de noter, cependant, qu'en raison de la nature transversale des phénomènes de désertification et de la corrélation entre la dégradation des terres, la pauvreté et d'autres questions plus générales ayant trait au développement durable l'identification de ces frontières géographiques ne peut constituer un critère pour exclure des projets mais peut seulement servir d'instrument de classification, de ventilation statistique et d'analyse qualitative. À cet égard, des facteurs tels que la vulnérabilité à la sécheresse et le risque de dégradation des terres devraient également être pris en compte.

C. Étape 3. Conformité au thème retenu

25. L'étape 3 vise à déterminer que le portefeuille choisi est conforme au thème retenu. Il s'agit de vérifier si les projets ou les activités identifiés au cours des étapes 1 et 2 ont trait aux objectifs de la Convention. La liste de projets pourra donc être affinée ou enrichie selon le cas si d'autres initiatives pertinentes (concernant par exemple la supervision, la recherche, le renforcement des capacités, la planification, la gestion des risques, l'atténuation de la désertification, les actions de redressement ou les mesures d'urgence) sont identifiées. Les critères d'activité pertinents du Mécanisme mondial peuvent contribuer à faciliter cet exercice (voir annexe III). Un autre instrument utile à cette fin est la Classification sectorielle ou

⁹ Quelques exemples de termes et expressions recherchés par le FIDA: Convention sur la lutte contre la désertification; désert-; dégrad-; éros- et érod-; sécheresse; arid-; forêt; fertilité; salin-; limon; action P; convention; déboisement.

¹⁰ C'est-à-dire une zone où le rapport entre les précipitations annuelles et l'évapotranspiration potentielle s'établit dans une fourchette comprise entre 0,05 et 0,65.

les codes-objets¹¹ de l'OCDE. Il convient de noter que pour tout projet ou activité individuel, plusieurs critères d'activité pertinents ou codes-objets peuvent être appliqués en fonction de la portée et des objectifs du projet et du nombre d'éléments qui présentent un intérêt. Pour ce qui est de l'examen du portefeuille du FIDA, on a effectué cette analyse en cherchant des mots clefs utiles et en lisant les sections applicables de documents techniques relatifs au projet. Afin de compléter l'analyse, on a évalué les objectifs et les menaces visés par chaque projet ou programme, conformément à la méthode suivie par le FEM (voir annexe IV). Toutefois, en raison du manque d'informations et de l'impossibilité d'y accéder dans le cas des documents techniques relatifs aux subventions, ce cadre n'a été appliqué qu'aux seuls prêts. L'étape 3 permet de finaliser la liste des activités ou projets pertinents intéressant les objectifs de la Convention au cours de la période d'établissement de rapports.

D. Étape 4. Classement et intensité d'utilisation des ressources

26. L'étape 4 comporte deux phases étroitement liées: le classement (au moyen des marqueurs de Rio) et l'intensité d'utilisation des ressources (détermination de la proportion de la valeur totale du projet ou de l'investissement se rapportant à la lutte contre la désertification).

27. Premièrement, chaque activité ou projet inclus dans le portefeuille sélectionné se voit attribuer une note au moyen des marqueurs de Rio, en fonction des définitions et des critères présentés à l'annexe I. Plus précisément, si un projet prévoit en amont des mesures de lutte contre la désertification (permettant de réduire les pressions exercées sur l'environnement) en tant que sous-élément non négligeable¹², la note RM1 est attribuée. Si les volets principaux d'un projet se rapportent à la lutte contre la désertification¹³, la note RM2 est attribuée. Enfin, si un projet a pour objectif premier de lutter contre la désertification et la dégradation des terres et qu'il fait expressément référence au processus prévu par la Convention¹⁴, la note RM3 est attribuée. Inversement, si la présente étape ne permet de détecter aucun avantage direct pour

¹¹ Les codes-objets sont appliqués par le Comité d'aide au développement de l'OCDE aux fins de la classification des activités menées au titre de l'aide publique au développement dans le Système de notification des pays créanciers. Le secteur de destination d'une contribution est le domaine spécifique de l'économie ou de la structure sociale d'un pays destinataire qu'une activité au titre de l'APD vise à promouvoir. Il ne renvoie pas au type de marchandises ou services fournis par le donateur. On trouvera de plus amples informations sur les codes-objets sur le site Web de l'OCDE à l'adresse suivante: www.oecd.org/document/21/0,2340,en_2825_495602_1914325_1_1_1_1,00.html.

¹² *Non négligeable* signifie *important* mais renvoie à un objectif secondaire de l'activité (c'est-à-dire qui ne constitue pas l'une des raisons principales pour lesquelles l'activité a été entreprise).

¹³ *Principal* signifie que la lutte contre la désertification ou la dégradation des terres est un objectif clairement défini de l'activité et sa raison d'être (c'est-à-dire que l'activité n'aurait pas eu lieu en l'absence de cet objectif).

¹⁴ C'est-à-dire que le projet appuie un programme d'action national, sous-régional ou régional (PAN, PASR, PAR) aux fins de la mise en œuvre de la Convention.

l'environnement ou la lutte contre la désertification, le projet reçoit la note RM0 (et il sera par conséquent retiré de la liste). Pour compléter cette analyse qualitative, il est possible de déterminer à ce stade les atouts des volets relatifs à la dégradation des terres, conformément à la méthode suivie par le FEM pour évaluer les points forts d'un projet (voir annexe IV).

28. La détermination de la proportion de la valeur totale du projet relative à la lutte contre la désertification (ou l'indication de l'«intensité d'utilisation des ressources») va de pair avec l'attribution des critères de Rio. Vu qu'il n'est souvent pas possible de procéder à une analyse de coûts détaillée afin de déterminer la proportion précise de ressources expressément affectée à des volets de projets ou à des activités concernant la lutte contre la désertification, il est proposé d'ajuster la valeur approuvée des projets ayant reçu les notes RM1 et RM2 afin de corriger la valeur des investissements à forte intensité de ressources (notamment dans le domaine des infrastructures de base telles que les routes) n'ayant aucun lien direct ou explicite avec la Convention. À cette fin, le FIDA a appliqué le système de pondération suivant:

- a) RM1 = 1/3 de la valeur totale approuvée (arrondi à 33 %);
- b) RM2 = 2/3 de la valeur totale approuvée (arrondi à 67 %);
- c) RM3 = 3/3 de la valeur totale approuvée (équivalent à 100 %).

29. La mesure de l'importance des ressources utilisées vise à réduire les cas de surdéclaration et le double comptage, notamment en ce qui concerne les projets intéressant plusieurs objectifs de politique générale, Conventions de Rio ou domaines agroclimatiques¹⁵.

E. Étape 5. Double vérification

30. Afin de finaliser le processus de collecte d'informations, le portefeuille sélectionné et évalué doit faire l'objet d'une double vérification et être validé au terme d'un processus faisant intervenir les responsables de chaque département ou service pertinent de l'organisation concernée. C'est pourquoi le FIDA a élaboré des questionnaires destinés à recueillir des feuilles de résumés de projets détaillées, notamment en demandant des renseignements supplémentaires aux divisions régionales et aux gestionnaires de portefeuilles de projet de chaque pays. En outre, dans le cadre de ce processus de validation, il est recommandé de procéder à des consultations et à des examens collégiaux tant au niveau interne (par exemple, avec des correspondants statistiques du Comité d'aide au développement et des institutions de liaison d'autres Conventions de Rio) ainsi qu'avec des partenaires extérieurs (par exemple, entre les points de contact des pays parties donateurs et bénéficiaires), l'objectif étant de réduire au minimum les incohérences et d'éviter les problèmes de surdéclaration et de sous-déclaration. Il sera possible d'envisager des consultations avec le secrétariat de la Convention ou le Mécanisme mondial afin d'obtenir des précisions sur l'application des directives pour l'établissement de rapports ou une assistance en la matière.

¹⁵ Afin de corriger la valeur des projets, le FIDA a attribué la note RM1 aux projets prévoyant des activités intéressant en principe la désertification mais dont le champ d'application ne couvre pas intégralement une «zone touchée», aux termes de la Convention.

F. Étape 6. Analyse et présentation des résultats

31. En dernier lieu, on analyse toutes les informations sélectionnées et validées afin de produire des statistiques, des séries chronologiques, des analyses de tendance ainsi que des données ventilées, notamment par secteur, par région et par pays, compte tenu de l'obligation de communiquer des informations au titre de la Convention et des prescriptions spécifiques contenues dans le rapport. L'annexe financière type devant être jointe au rapport (voir annexe II) est l'un des résultats de l'étape 6. En outre, des tableaux, des graphiques et des diagrammes pourront aussi être établis afin de faciliter la présentation des résultats, et les principales conclusions de l'examen du portefeuille réutilisées en vue d'analyses comparatives, du partage d'informations, de la mise à jour de FIELD et d'autres bases de données, ainsi qu'à des fins de communication, notamment pour la présentation d'exposés. L'essentiel de l'analyse qualitative est effectué à ce stade, y compris la description de la méthode suivie, des difficultés rencontrées et des hypothèses utilisées pour l'établissement de rapports. La pertinence et la fiabilité d'un rapport sont des éléments essentiels qui feront que celui-ci sera jugé utile par ses destinataires¹⁶.

32. Il convient de noter que les étapes 1, 2 et (en partie) 3 et 4 peuvent être grandement facilitées par l'utilisation d'instruments de traitement de données tels que les bases de données, les systèmes de gestion de contenu, les systèmes d'extraction de données, les systèmes intégrés de cartographie et les systèmes d'information géographique, les langages d'interrogation, les langages de balisage étendu et d'autres technologies. Les étapes 4, 5 et 6 présentent l'ensemble du travail qualitatif qui ne peut être automatisé que dans une certaine mesure et dont l'automatisation exigerait d'importants programmes de formation et de renforcement des capacités des centres de liaison nationaux.

V. DIFFICULTÉS À EXAMINER

33. Certaines difficultés inhérentes au processus de communication d'informations tiennent aux facteurs suivants:

a) **La complexité et la nature transversale des phénomènes de désertification.**

Les définitions générales adoptées dans la Convention font qu'il est difficile de déterminer de façon rigoureuse la frontière entre les activités utiles et celles qui ne le sont pas, en particulier lorsque sont prises en compte les répercussions indirectes, à long terme et à distance des mesures de prévention ou de lutte¹⁷;

¹⁶ Les éléments influençant la pertinence sont la comparabilité (y compris la cohérence), le respect des délais, l'utilité du retour d'information et la valeur prédictive. Ceux qui influent sur la fiabilité sont la comparabilité (y compris la cohérence), la contrôlabilité, la neutralité et la fidélité de la représentation (examen du portefeuille du FIDA, mai 2006).

¹⁷ S'agissant de la dégradation des terres, les chercheurs estiment qu'il est utile d'établir une distinction entre les causes immédiates et les facteurs indirects. Les causes immédiates sont les mesures concrètes prises au niveau local qui ont une incidence directe sur la dégradation des terres; il s'agit notamment de l'extension des terres arables et de l'intensification des activités agricoles, en particulier dans les cas où la fragilité de l'environnement est liée aux épisodes de sécheresse intermittents, à la pauvreté des sols, ou à l'escarpement des pentes. Les facteurs

b) Les **frontières géographiques** établies dans la Convention pour définir les zones touchées peuvent conduire à une interprétation étroite des initiatives répondant aux conditions requises. Une telle interprétation pourrait être jugée contraire à l'esprit d'une convention mondiale et incompatible avec l'utilité qui lui est reconnue en tant qu'instrument relatif au développement durable¹⁸;

c) La simplification et l'**harmonisation de la communication d'informations concernant les Conventions de Rio**, dans toute la mesure possible. Les marqueurs de Rio permettent d'identifier les activités ciblant les objectifs des trois Conventions de Rio. Toutefois, seule la Convention sur la lutte contre la désertification est visée par un marqueur spécial se rapportant aux activités qui renvoient expressément à ses mécanismes et qui appuient un programme d'action national ou (sous-)régional. Cette asymétrie risque de poser problème quant à la ventilation des données et d'entraîner un double comptage, en particulier dans le cas de projets se rapportant aux objectifs de plusieurs conventions de Rio en même temps;

d) L'**interprétation subjective du classement du projet, le degré de pertinence et la mesure de l'intensité d'utilisation des ressources**. Étant donné qu'un projet englobe un ensemble d'activités complémentaires et qu'il n'est pas toujours possible de décomposer des valeurs approuvées et affectées à des volets de projets ou à des activités individuelles, un certain degré d'interprétation subjective entre en jeu s'agissant de déterminer le montant des ressources (ou «l'intensité de l'utilisation des ressources») investi dans un projet donné de lutte contre la désertification. L'application de pourcentages en fonction de l'intensité d'utilisation des ressources est en soi une façon arbitraire d'assigner des valeurs approximatives et peut conduire à des chiffres imprécis. Pour déterminer plus précisément les montants investis dans des activités, il faudrait examiner les chiffres correspondants à mi-parcours ou au terme du projet, ou dans le cadre d'évaluations d'un projet donné, lorsque les dépenses réellement effectuées sont connues.

34. Il faut souvent de **longs délais** pour que les répercussions et les résultats de projets relatifs à la désertification deviennent tangibles. Il est donc difficile, au niveau de l'analyse macroéconomique, de déterminer si la totalité des courants d'investissement (entrants) correspondent à l'ensemble des besoins financiers et, surtout, si ces investissements produisent les résultats escomptés (rendement).

35. Ces difficultés majeures, entre autres défis, ou les problèmes de définition et d'interprétation portant à controverse seront examinés au sein du Groupe de travail spécial ou d'autres instances intergouvernementales qui sont à même d'y remédier de façon satisfaisante.

indirects (ou sous-jacents) de la dégradation des terres comprennent la densité de population et la croissance démographique, les migrations ainsi que les politiques encourageant les pratiques non durables. Ces facteurs influent sur les processus sociaux et biophysiques fondamentaux sur lesquels reposent les causes immédiates et peuvent agir aux niveaux local, national ou mondial. Des études attestent que l'association de multiples facteurs sociaux et biophysiques offre une meilleure explication de la désertification que des variables individuelles (réexamen du portefeuille du FIDA, mai 2006).

¹⁸ Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable (2002).

Rio Markers

1. In 2000, the secretariat of the Development Assistance Committee (DAC) of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) was requested by the DAC member countries to develop a standard reporting methodology for identifying aid activities of relevance to the three Rio conventions.
2. In response to this request, the DAC Working Party on Statistics (WP-STAT) suggested applying the DAC policy marker system already in use for other cross-cutting issues such as “environmental sustainability” and “gender equality”. The system allows for the identification of official development assistance (ODA) activities targeted to a policy objective. It gives information on the degree to which DAC member countries implement the agreed policies in their aid programmes. Policy markers are applied to all bilateral aid, covering both sector-allocable and non sector-allocable aid. Similarly, they cover all forms of aid (e.g., investment projects and technical cooperation).
3. In consultation with the secretariats of the three Rio conventions and with the Global Mechanism, the DAC developed the “Rio Markers” to identify aid activities targeting the objectives of the three Rio conventions. The definitions and criteria of eligibility used for the Rio Markers are illustrated in the table below.
4. Like any other DAC policy markers, the Rio Markers are descriptive rather than quantitative. With regard to the UNCCD, the screening of an aid activity against the objectives of the Convention will result in the following scores:
 - (a) **0 (not targeted)** means that the aid activity was found not to be targeted to the UNCCD
 - (b) **1 (significant)** means that combating desertification/land degradation was an important but secondary objective of the activity (i.e., not one of the principal reasons for undertaking the activity)
 - (c) **2 (principal)** means that combating desertification/land degradation was an explicit objective of the activity and fundamental to its design (i.e., the activity would not have been undertaken without this objective)
 - (d) **3 (action programme-related)** means that the activity was undertaken to combat desertification/land degradation as a principal objective and in support of an action programme to implement the Convention (i.e., a national, subregional or regional action programme).
5. The action programme-related score was developed for desertification-related aid only at the explicit request of the UNCCD secretariat. It is important to note that in order to qualify for a score of “principal”, “significant”, or “action programme-related”, the objective has to be

explicitly promoted in project documentation.¹ It is however the opinion of some DAC member countries that this differentiated set of markers for the three Rio conventions is an obstacle to harmonized reporting and therefore should be reconsidered by the WP-STAT.

6. After a pilot study carried out in collaboration with a number of DAC Member States, in June 2004 the WP-STAT decided to incorporate the Rio Markers into the OECD Creditor Reporting System (CRS) for a trial period of three years, beginning with 2004 commitment data. The coverage and quality of the data received during the Trial Period will be reviewed at the WP/STAT meeting in June 2007.

7. In February 2006, the DAC secretariat provided an overview of the status of application of the Rio Markers by DAC member countries in the trial period. The overview indicated that Rio Marker data for 2001 – 2003 were submitted by all DAC members except five: Ireland, Italy, Luxembourg, New Zealand, and the European Community. Data for 2004 were submitted by 11 members, nine of which had already incorporated the Rio Markers into their standard CRS reporting systems.

8. In April 2007, the DAC secretariat informed the Global Mechanism that three additional DAC members had communicated Rio Markers data as part of their regular CRS reporting for the 2005 commitment year. Another five members were expected to send their reports in time for the annual meeting of WP-STAT to be held in June 2007. This would bring the total number of countries currently using the Rio Markers to 18 out of 23.

¹ More detailed information on the definitions to be used and instructions on where to place the Rio Markers in the Unified Standard Input Form (USIF) used by DAC statistical correspondents to update the CRS are available in document DCD/DAC(2002)21/ADD issued by the DAC on 22 October 2004.

Aid targeting: the objectives of the United Nations Convention to Combat Desertification

DEFINITION

An activity should be classified as desertification-related (score principal or significant) if:

It aims to combat desertification or mitigate the effects of drought in arid, semi-arid and dry sub-humid areas through prevention and/or reduction of land degradation, rehabilitation of partly degraded land, or reclamation of desertified land.

CRITERIA FOR ELIGIBILITY

The activity contributes to:

- (a) Protecting or enhancing dryland ecosystems or remedying existing environmental damage; *or*
- (b) Integration of desertification concerns with recipient countries' development objectives through institution-building, capacity-development, strengthening the regulatory and policy framework, or research; *or*
- (c) Developing countries' efforts to meet their obligations under the Convention.

The activity will score "principal objective" if it directly and explicitly relates to one or more of the above criteria, including in the context of the realization of national, subregional or regional action programmes.

EXAMPLES OF TYPICAL ACTIVITIES

1. Typical activities take place in the sectors of:

Water and sanitation

Agriculture

Forestry

- (a) Integration of action to combat desertification and land degradation into sectoral policy, planning and programmes (e.g., agricultural and rural development policy, plans and programmes);

- (b) Rehabilitation of land, vegetation cover, forests and water resources, conservation and sustainable management of land and water resources;
- (c) Sustainable irrigation for both crops and livestock to reduce pressure on threatened land; alternative livelihood projects;
- (d) Development and transfer of environmentally sound traditional and local technologies, knowledge, know-how and practices to combat desertification, e.g., methods of conserving water, wood (for fuel or construction) and soil in dry areas.

2. Typical non-sector specific activities are:

Environmental policy and administrative management

Environmental education/training

Environmental research

- (a) Preparation of strategies and action programmes to combat desertification and mitigate the effects of drought; establishment of drought early-warning systems; strengthening of drought preparedness and management; observation and assessment of UNCCD implementation, including monitoring and evaluation of impact indicators;
- (b) Measures to promote the participation of affected populations in planning and implementing sustainable resource management or improving security of land tenure;
- (c) Support for population/migration policies to reduce population pressure on land;
- (d) Capacity-building in desertification monitoring and assessment; education, training and public awareness programmes related to desertification and land degradation;
- (e) Research on desertification and land degradation.

Annex II

[ENGLISH ONLY]

Example of a tabular format for a standard financial annex

Title	Description	Code or ID	Start Date	End Date	Duration	Recipient Organization(s)	Executing Agency/Org(s)	Funding Organization(s)	Total Project Cost	RACs / Components	Expected Outputs	Geographical Classification	Rio Marker (RM)
Title of the project or activity	Description of the project or activity	Project code or identification number	Date on which the project or activity is due to start	Date on which the project or activity is due to end (e.g., project completion date)	Project duration in years	Name of the borrowing or recipient organization(s)	Name of executing agency(ies)	Names of the project's (co-)funding organizations, including national institution(s), NGOs and private sector entities, if any, and specifying the respective contributions (and currencies)	Total project cost (or value), including contributions of all financiers, specifying the currency	Relevant activity codes to specify which project components address the objectives of the UNCCD	Expected outputs and/or outcomes as indicated in the project documents	Country(ies) covered by the project and qualification of the agroclimatic area expected to benefit from the relevant components	RM1, RM2 or RM3 to be attributed to the whole project or activity as specified by the OECD/DAC

Note: This format could equally be used in the reports submitted to the Conference of Parties by:

- Affected country Parties for listing all the ongoing and completed programmes and projects relating to the implementation of the Convention undertaken in the country Party with or without the financial support of external sources (bilateral and multilateral donors, international non-governmental organizations (NGOs), private sector entities, etc.)
- Developed country Parties for listing all the aid activities and other forms of support provided to affected country Parties in relation to the implementation of the Convention, including information on all sources of co-financing
- The Global Environment Facility (GEF) for listing all the projects and programmes relating to the implementation of the Convention and financed through relevant Operational Programmes (such as OP15)
- The Global Mechanism for listing all the projects and initiatives for which it has provided support or mobilized resources
- United Nations organizations, intergovernmental organizations and NGOs for listing all the loans and grants extended to affected country Parties for projects and programmes related to the implementation of the Convention.

Annex III

[ENGLISH ONLY]

Relevant activity codes

Relevant activity code	Description
1 Monitoring and research	Activities/components relating to the collection and analysis of data for predicting and/or monitoring desertification/drought phenomena in affected areas. Activities/components relating to scientific or applied research on land degradation-related issues. Includes other relevant monitoring and research activities not specified below
1.1 Monitoring	Activities/components relating to the gathering and analysis of data for desertification monitoring/assessment, as well as for the prediction of droughts and other land degradation phenomena
1.1.1 <i>Indicators</i>	Benchmarks, indicators, scorecards, and so on, regarding desertification or drought phenomena
1.1.2 <i>Soil observations</i>	Study of soil condition, remote sensing data networks, mapping systems, geographic information systems, environmental information systems, early warning systems – particularly for food security, use of aerial photographs and satellite imagery, land degradation data systems, geology surveys, groundwater information, hydrologic data, soil moisture evapotranspiration rates, desertification control, and so on
1.1.3 <i>Weather forecasting</i>	Including drought forecasting, hydrology/meteorology, climate observation, study of weather patterns, streamflow management, telemetry and collection and analysis of data on temperature, wind, humidity, mountain snow amount, and so on
1.2 Knowledge and technology	Activities/components relating to desertification/drought research and technology that cannot be further specified below
1.2.1 <i>Knowledge</i>	Activities relating to the promotion/use of knowledge of relevance to the fight against desertification/land degradation, including local, indigenous or traditional knowledge. Comprises activities aiming at collecting and disseminating relevant data, information and knowledge through databases, inventories, knowledge management systems, information systems, networks, discussion groups, seminars, forums and other forms and means for communicating and sharing experience, know-how and good/bad practices in land degradation control
1.2.2 <i>Research and science</i>	Research capacity, basic research/development, joint research and development, analysis of the effects of desertification or droughts, physics of desertification, affected ecosystems, ecological studies in drylands, research on drought resistant seasonal and tree crops and other research activities dealing with desertification/drought-related issues, or performed in affected areas. Also includes sciences such as climatology, hydrology, hydro-geology, plants and soils, genetic research
1.2.3 <i>Technology</i>	Dryland general technology, local technology utilization, technology transfer and cooperation, biotechnology utilization, genetic technology, zootechnology in drylands, renewable energy in affected areas, soil laboratory techniques, and so on

Relevant activity code	Description
2 Planning and risk management	Activities/components relating to adequate planning and management of the risks associated with land degradation issues in affected areas, and their impacts on vulnerable production sectors and resources. Includes other relevant risk management activities/components not specified below
2.1 Awareness raising	Activities/components relating to raising awareness of desertification/drought phenomena and land degradation issues in affected areas
2.1.1 <i>Public awareness</i>	Information campaigns regarding desertification and/or drought, the role of women in combating desertification, press releases, events, and so on (other than those that can be classified under UNCCD activities, below)
2.1.2 <i>Studies and publications</i>	Studies and publications on links between poverty and land degradation, water supply/demand, water quality, environmental conservation, environmental impact assessment (EIA), assessment of desertification, diagnosis of soil degradation, wetlands evaluation, dam safety/failure, flood damage, flood plain management, coastal zone management/protection, and so on
2.1.3 <i>Workshops and seminars</i>	Workshops, seminars and conferences regarding desertification/drought phenomena (other than those under “UNCCD Consultative Process/Meetings” below)
2.2 Enabling activities	Activities/components to prepare for or recover from damage to crops, pastures, woodlands, livestock, wildlife, water supplies, economic activities, communities, and so on, caused by desertification/drought phenomena in affected areas
2.2.1 <i>Capacity-building</i>	Including policy and institutional support/strengthening, regional institutional development/strengthening, support to civil society organizations, technical assistance, consulting services, training, training centres, exchange visits, and so on, on issues/activities relating to desertification/land degradation control
2.2.2 <i>Community development</i>	Including village development, local infrastructure development, integrated local development, local capacity-building, protection of community rights, local government, participatory mechanisms, decentralization activities, local empowerment, promotion of community self-determination, protection and involvement of minorities, and so on
2.2.3 <i>Drought preparedness</i>	Drought contingency planning, drought resettlement, and so on
2.2.4 <i>Economic development</i>	Including integrated development, economic policy coherence, income support schemes, income diversification, debt subsidies, tax policies, saving incentives, opening markets, production support systems, and so on
2.2.5 <i>Environmental education</i>	Including preparation of curricula, materials, adult/non-formal education, and so on, regarding desertification/drought phenomena and their effects, and other environmental education activities performed in affected areas.
2.2.6 <i>Governance and legislation</i>	Institutional measures, legislative frameworks, land tenure reforms, land and water access, alternative dispute resolutions, and so on.

Relevant activity code	Description
2.2.7 <i>Mainstreaming</i>	Activities aiming at raising the political priority afforded the issue of desertification and land degradation by affected developing countries and developed countries, as well as national and international organizations. In particular, these activities are directed at "mainstreaming" UNCCD-related objectives within the local, national, regional action plans/programmes, development cooperation strategies and policy and planning frameworks. Includes the use of publications, campaigns, and other forms of communication to influence policymaking
2.2.8 <i>Partnership building</i>	Activities aiming at enhancing the collaboration and cooperation between governments and development partners on issues relating to combating desertification and drought, and at improving the effectiveness of international financial assistance. In particular, these activities include the promotion and creation of strategic alliances, inter-agency structures and other partnership frameworks, including multi-source financial facilities
2.2.9 <i>Project development</i>	Feasibility studies, anti-desertification project formulation, project design, project preparation, project monitoring and evaluation, project documents, project staff training, and so on, regarding desertification/drought activities in affected areas
2.2.10 <i>Resource management planning</i>	Refers to management planning activities aimed at preventing or recovering from damage to natural/production resources in affected areas
2.2.11 <i>Services and infrastructure</i>	Construction of transport and communications infrastructures, and so on
2.2.12 <i>Social development</i>	Including demographic policies and programmes, health and nutrition, water supply and quality as well as women in development and gender-equality activities in affected areas
2.3 Production systems	Activities/components relating to the management of risk associated with production sectors vulnerable to desertification/drought phenomena
2.3.1 <i>Agriculture</i>	Comprises activities aiming at enhancing agricultural production, including agricultural development in drylands, agricultural inputs, agricultural practices/systems, agricultural enterprises, agroforestry, agro-product processing, cash crops, crop insurance, crop farming, crop production in drylands, development of sustainable agricultural and ranching production systems, drylands agriculture and machinery use, eco-farming villages, extension services, farmers' associations, fertilizers, food security, food storage/preservation, food processing, forage production, horticulture, household crops, integrated pest management, mills, non-irrigated crop, organic agriculture, pest/weed/disease control, post-harvest practices and storage, rain-fed agriculture, seed/grain banks, sustainable agriculture, treated sewage for agriculture, and so on
2.3.2 <i>Forestry</i>	Including forest products, forest-fire protection, afforestation, agroforestry, area closure, silviculture, tree planting, tree seedling nurseries, seed reserves, and other forestry-related production activities
2.3.3 <i>Livestock systems</i>	Comprises activities aiming at enhancing livestock production and developing or supporting pastoral systems, nomadic systems, transhumant systems, mixed production systems, and so on. Such activities include veterinary services, provision of vet drugs, vaccination campaigns, restocking/provision of animals, apiculture, meat processing and marketing, and so on

Relevant activity code	Description
2.3.4 <i>Other production systems</i>	Including alternative energy sources, alternative livelihoods, development of new and/or renewable energy sources, ecotourism, energy, fishery development, rural industry, and so on
2.3.5 <i>Production support</i>	Comprises activities such as advisory or consulting services, marketing, and banking/financial services including rural finance, microfinance, rural infrastructure, technical assistance, and so on
2.4 Resource conservation	Activities/components relating to the conservation of resources vulnerable to desertification/drought phenomena. Includes resource stewardship
2.4.1 <i>Air and climate protection</i>	Comprises measures and activities aimed at the reduction of emissions into the ambient air or ambient concentration of air pollutants as well as measures and activities aimed at the control of emissions of greenhouse gases and gases that adversely affect the stratospheric ozone layer and/or result in global warming or climate change. Includes prevention of pollution through in-process modifications aimed at eliminating or reducing the generation of air pollutants (e.g., through cleaner technologies or use of cleaner products), treatment of exhaust gases and ventilation air, measurement and control, and other similar activities
2.4.2 <i>Biodiversity conservation</i>	Including protection of species and habitats, protection of natural and semi-natural landscapes, wildlife conservation, plant conservation, habitat management, fish and wildlife protection, and so on
2.4.3 <i>Forest/scrub management</i>	Including forest management and conservation, homestead and boundary planting, live fencing, launching of reforestation/afforestation programmes, development of afforestation techniques and suitable species, joint forest management, community forestry, social forestry, fuel wood depletion control, deforestation control, and so on
2.4.4 <i>Other resource conservation</i>	Including dry high-altitude ecosystems, transboundary resource management, protection of oasis and other ecosystems, and other unspecified or not listed resource conservation activities
2.4.5 <i>Pasture and range management</i>	Comprises activities relating to the ecology, productivity, sustainable use and management of rangelands, including controlling grazing, managing grasslands, medicinal plants, supporting pastoralism, and so on
2.4.6 <i>Sustainable land management</i>	Including flood protection, hillside terracing, land-use planning, land improvement, land reclamation, local-level land and integrated resource management, protection of lands from sand dune encroachment, protection of soil from erosion and physical degradation, prevention of soil salinity, sand-dune fixation or consolidation, set-aside schemes, soil conservation, stone bunding, sustainable land use management, vegetated gully structures, and so on
2.4.7 <i>Water conservation</i>	Comprises activities relating to irrigation, water supply and sanitation, including water storage, water curtailment practices, rainwater harvesting, aquifer management, integrated watershed management, bore holes, wells, and water pipes management, groundwater development, prevention of pollutant infiltration, irrigation techniques, drainage basin management, water marketing, low water consumption crops, water-tiered pricing strategies, flood control, soil erosion and water conservation, watershed management, installation of watering ponds and other facilities, lining of irrigation channels, small-scale water management, cleaning of soil and water bodies, dyke and dam management, and so on

Relevant activity code	Description
2.5 UNCCD-related activities	Activities/components relating to the UNCCD process. Includes other UNCCD-related activities not specified below.
2.5.1 <i>UNCCD action programmes</i>	Development, formulation and implementation of national, subregional or regional action programmes, as well as NEAPs, LADPs, and so on.
2.5.2 <i>UNCCD consultative process</i>	Including the organization of/participation in official UNCCD meetings and events, the involvement of local populations, civil society and the private sector in the UNCCD process, the development of channels and programmes for sharing experience, knowledge and practices, and so on
2.5.3 <i>UNCCD focal points Activities</i>	Focal point support, training, travel, and so on
2.5.4 <i>UNCCD reports</i>	Reports on the status of implementation of the UNCCD submitted to the Conference of the Parties
2.5.5 <i>UNCCD subsidiary bodies</i>	Activities of all UNCCD subsidiary bodies, including activities relating to synergy between the Rio conventions, links with other multilateral environmental agreements, and so on
3 Mitigation and recovery	Activities/components relating to ensure preparedness and provide timely remedy against the effects of desertification/drought in affected areas. Includes other relevant mitigation and recovery activities not specified below
3.1 Mitigation/recovery	Activities/components providing remedy against damage to crops, pastures, woodlands, livestock, wildlife, water supplies, economic activities, communities, and so on, associated with land degradation phenomena in affected areas caused by human or natural disturbances. These activities/components are generally taken prior to and during desert/drought events to reduce potential impacts. Includes other recovery activities not specified below
3.1.1 <i>Adaptation to climate change</i>	Refers to activities/components relating to adaptation to climate change
3.1.2 <i>Drought mitigation</i>	Refers to activities/components relating to providing remedy against the adverse effects of droughts, including fodder storage, drought resistant crops, stall-feeding, water storage development, and so on
3.1.3 <i>Environment restoration</i>	Refers to activities/components relating to restoring the environment damaged by desertification/drought phenomena, including re-vegetation, tree planting, and so on
3.1.4 <i>Waste management</i>	Refers to activities and measures aimed at preventing the generation of waste and the reduction of its harmful effect on the environment. Waste materials are products for which the generator has no further use for its own purposes of production, transformation or consumption. Includes waste pollution prevention measures (e.g., activities aimed at eliminating or reducing the generation of solid waste through cleaner technologies or the use of cleaner products), collection and transport, treatment and disposal of hazardous waste, treatment and disposal of non-hazardous waste, transport and treatment of highly radioactive waste and related monitoring and control. Composting and recycling activities for the purpose of environmental protection are included. Hazardous waste is waste that due to its toxic, infectious, radioactive, flammable or other characteristics poses a substantial actual or potential hazard to human health or living organisms.

Relevant activity code	Description
3.1.5 <i>Wastewater management</i>	Comprises activities and measures aimed at preventing the pollution of surface water through reductions in the release of wastewater into inland surface water and seawater. Wastewater is defined as water that is of no further immediate value for the purpose for which it was used or in the pursuit of which it was produced. Includes prevention of pollution through wastewater process modifications aimed at reducing the generation of surface water pollutants and wastewater (e.g., through cleaner technologies and use of cleaner products), sewerage networks, wastewater treatment (e.g., mechanical, biological, and advanced treatment), treatment of cooling water and related measurements and control
3.1.6 <i>Water delivery</i>	Refers to activities/components relating to providing and/or rationalizing water supplies prior to/during droughts
3.1.7 <i>Water reclamation and reuse</i>	Refers to activities/components relating to water reclamation and/or reuse
4 Emergency response	Activities/components that help overcome the impacts of extreme occurrences of desertification/drought or the impacts of multifaceted disasters. Includes disaster assistance and activities/measures following a declaration of natural disaster. Includes other relevant emergency measures not specified below
4.1 Financial/economic relief	Including “funding for drought or floods” measures, economic assistance, emergency loans, and so on
4.2 Land reclamation and/or rehabilitation	Refers to activities/components relating to reclamation and/or rehabilitation of degraded lands, e.g., reclamation of saline irrigated soils
4.3 Livestock health/relocation/rescue	Refers to activities/components relating to livestock health, relocation and/or rescue due to extreme desertification/drought occurrences or natural disasters
4.4 Other production systems rescue	Refers to rescue operations of other production systems affected by extreme desertification/drought occurrences or natural disasters
4.5 Pest eradication/crop rescue	Refers to pest eradication activities/components or crop rescue operations to fight extreme desertification/drought occurrences or natural disasters
4.6 Population health/relocation/rescue	Refers to activities/components relating to population health, relocation and/or rescue to fight extreme desertification/drought occurrences or natural disasters
4.7 Reconstruction of water management systems and infrastructure	Refers to activities/components reconstruction of water management systems and infrastructure damaged by extreme desertification/drought occurrences or natural disasters. Includes emergency drilling of wells, water transportation/distribution, water haulage, and so on
4.8 Reforestation/afforestation	Refers to activities/components relating to reforestation/afforestation following extreme desertification/drought effects or natural disasters

Annex IV

[ENGLISH ONLY]

Selection criteria, strength rating and quality analysis

1. The following is an excerpt from the GEF Council Document “Status of Land Degradation as a Cross-Cutting Issue under GEF.3” (http://www.gefweb.org/Documents/Council_Documents/GEF_C24/C.24.Inf.6_Status_of_Land_Degradation_FINAL.doc).
2. The principal means used to identify a project as a project addressing land degradation as a cross-cutting issue was to find an explicit indication in that project’s brief/document, or any other available project materials, that any of the threats or activities cited below (as defined by Berry and Olson 2001 and UNDP 2001) were addressed.

Threats

- Soil erosion due to wind or water factors; sand dune mobilization and movement; sedimentation and siltation of riparian areas and coastal zones; soil compaction through surface crusting or deeper structural damage; declining soil fertility; and loss of soil organic matter or carbon.
- Salinization due to improperly managed irrigation practices; chemical and organic pollution of soils related to agriculture, industry and urban activities as well as and GHG emissions (such as landfills, methane generation); lowering or loss of aquifer potential resulting from overuse or lack of recharge.
- Deforestation due to excessive logging, fuelwood extraction, or habitat conversion; loss of other vegetation, such as grasslands and savannas, due to overgrazing, over-harvesting and habitat conversion; uncontrolled and excessive fires that can damage ecosystems.
- Over-harvesting of vegetation products in general, such as for medicinal use and gathering of food, which leads to ecosystem instability; over-cultivation leading to reduced fallows and regenerative ability of the ecosystem.
- Invasive species when they lead to ecosystem damage and instability.
- Overgrazing around settlements or in extensive rangelands.
- Habitat conversion in general, such as for cropland and improved pastures.
- Agricultural expansion into pastureland, thus forcing over-grazing in remaining pastures.
- Land use conflicts and curtailment of access rights, leading to destructive land uses and war.
- Land degradation when it is aggravated by droughts and desiccation.

Activities

A. Sustainable Land Use Practices

- Improvement of cropping and herding practices to prevent or mitigate land degradation.
- Soil and water conservation.
- Watershed catchment management.
- Habitat restoration.
- Integrated land use planning including land zonation protected areas and buffer zones.

B. Forestry/Trees Related Activities

- Sustainable use of biomass for energy, sustainable forest harvesting and fuel wood use conservation practices, and fire control measures.
- Regeneration of forestry and grasslands, including tree planting by communities for biodiversity conservation, watershed management for carbon sequestration.

C. Project Approaches

- Generation of alternative livelihood income and community participation activities.
- Land degradation capacity-building efforts and mobilization of resources to address land degradation.
- Information collection, such as land cover or land degradation variables.
- Target research and indigenous knowledge for mitigating land degradation as a cross-cutting theme.
- Activities that address the underlying causes of degradation and policies that reduce land tenure insecurities.

D. Environmental Quality Issues

- Reducing dust in the atmosphere.
- Promoting carbon sequestration in soils.

Determination of Land Degradation Component Strength

3. To identify the strength of the land degradation components in projects, the following operational classification (as defined by Berry and Olson) was used, resulting in the following categorization:

- *Strong LD component.* Projects with proactive land rehabilitation components (e.g., range land rehabilitation, such as seeding and tree planting) or proactive components

to ameliorate current land management (e.g., improved cropping or grazing practices, fire use, land use planning).

- *Potential LD effects.* Projects whose interventions will potentially prevent land degradation. These are projects with few proactive interventions but whose activities will restrict future degradation through activities such as reducing land use intensity or improving land management inside or outside protected areas.
- *Indirect effects on LD.* These projects lack a land management component but will have few activities that have indirect effects on the land, for example, through reducing fuel wood collection from natural areas.

Quality Analysis

4. The quality analysis is based on four sets of criteria: (a) objectives, (b) threats, (c) components, and (d) activities. Each of the rated criteria was then assigned a rank value between one and three, where one represents indirect effect on land degradation and three represents strong land degradation component.

5. To assign the ranking, the three interrelated types of interventions were examined and assessed, including (1) on-the ground activities to prevent and /or remedy land degradation including sustainable agriculture, sustainable rangeland management, and sustainable forest management activities; (2) capacity-building including strengthening of public policy and the enabling environment for addressing land degradation; and (3) target research aimed at providing knowledge and tools for sustainable land management. The matrix below was then used to rate the significance of each project in addressing land degradation.

Rating mMatrix

Rate	Objective	Threats	Components	Activities	Rank
Indirect LD effect (X)	X	X	X	X	Rank (1)
Potential LD effect (XX)	XX	XX	XX	XX	Rank (2)
Strong LD component (XXX)	XXX	XXX	XXX	XXX	Rank (3)

Quantitative Analysis

6. A quantitative analysis was conducted on 18 projects to determine the portion of GEF funds allocated for land degradation activities. These projects were chosen randomly from the list of the approved projects in each operational programme in each rated category (strong, potential, and indirect). The budget section in the project approval document was examined to calculate the portion of GEF money used for land degradation activities. The percentage of GEF amount used for land degradation with respect to the total GEF amount was calculated for each project. An average percentage for each rated class was then calculated to arrive at the percentage of GEF funds used for land degradation in each category, as follows: Strong project, 32 percent; potential effect project, 28 percent; and indirect effect project, 12 percent. These percentages were then used to calculate the amount of money used per project and the total allocated for GEF 3 for land degradation as a cross-cutting issue.
